

13.13.57.913.1.

17

11.9.43

P-9

Notice.

Le Ministre de Grande-Bretagne téléphone chez moi à 13 heures. Il insiste pour me voir le plus vite possible. Nous prenons rendez-vous au Palais fédéral pour 14 heures 30.

A 13 h. 30, M. Wyss, commandant des gardes-frontière, me signale qu'un certain nombre de prisonniers de guerre anglais se sont présentés à la frontière près de Stabio. Le commandant de la compagnie frontière a décidé de les laisser entrer. Ces hommes racontent qu'un camp de prisonniers anglais se trouve près de Bergame, qu'ils ont été remis en liberté par les Italiens avec 40.000 de leurs compatriotes. M. Wyss demande ce qui doit être fait pour les autres prisonniers de guerre britanniques qui pourraient se présenter à la frontière. Je le renvoie à la Division de Police.

A 14 h. 30, M. Norton se présente au Palais fédéral. Il m'annonce qu'il a été avisé par un télégramme du Foreign Office que des prisonniers de guerre britanniques profiteraient des circonstances pour s'évader et se présenter à la frontière suisse, peut-être en assez grand nombre. M. Norton est prié de s'occuper d'eux. D'autre part, à la fin de la matinée, la Légation de Grande-Bretagne a été avisée que des prisonniers de guerre britanniques s'étaient présentés à la frontière près de Chiasso et avaient été refoulés. M. Norton reconnaît que la question est délicate, mais nous prie d'examiner, dans un esprit bienveillant et pour des considérations humanitaires, si une partie tout au moins de ces pauvres gens pourrait être acceptée en Suisse. Je promets à M. Norton de faire immédiatement rapport au Chef du Département de Justice et Police, compétent en l'espèce, et de tenir Monsieur Pilet-Golaz informé.



Je puis atteindre Monsieur de Steiger à 15 heures, qui, en ma présence, prend contact par téléphone avec Monsieur Rothmund et avec Monsieur Wyss. Monsieur de Steiger estime que, puisque l'armée a pris sur elle de laisser entrer une vingtaine de prisonniers de guerre évadés près de Stabio, on peut la laisser continuer à accueillir, par petits paquets, les prisonniers de guerre en uniforme qui se présenteront à notre frontière. Chaque entrée devra être signalée à la Division de Police qui laissera faire jusqu'au moment où le chiffre de 200 sera atteint.

Monsieur de Steiger m'autorise à faire savoir à Monsieur Norton que 20 prisonniers de guerre évadés se sont présentés à Stabio et ont été accueillis et que les autorités de frontière sont autorisées à se montrer libérales, tant qu'il s'agira d'un petit nombre de prisonniers de guerre, évadés d'Italie et désirant entrer en Suisse. Si cet exode devait prendre des proportions importantes, ces instructions devraient être révisées. Monsieur Norton semble assez satisfait.

Bouvier

11.9.1943.